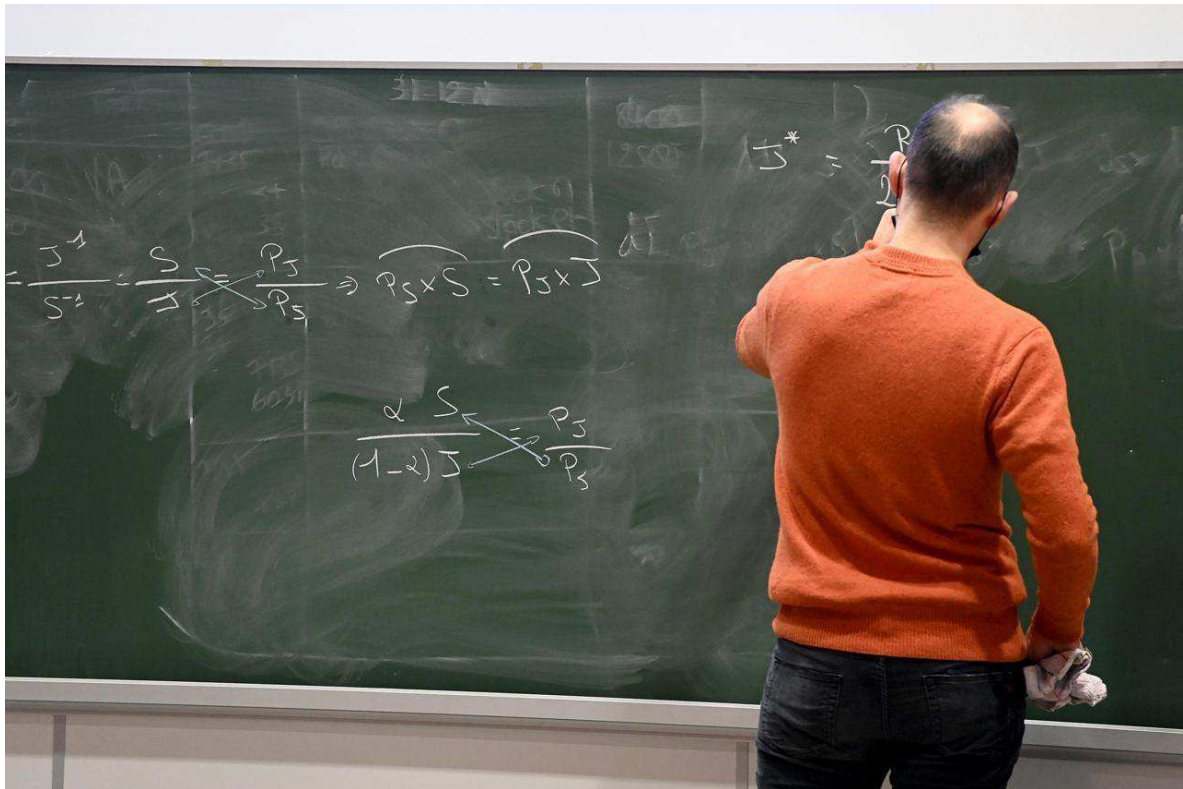


# Pourquoi les enseignants ne sont-ils pas soumis à l'obligation vaccinale ?



Un professeur de faculté écrit au tableau. Photo d'illustration. MARC OLLIVIER / OUEST-FRANCE

Annoncée il y a deux mois par Emmanuel Macron, l'obligation vaccinale imposée au personnel soignant est entrée en vigueur mercredi 15 septembre. 2,7 millions de professionnels sont concernés. Mais pourquoi les enseignants sont-ils exemptés de cette obligation ? Ouest-France vous répond.

« **Bonjour. Aujourd'hui, puisque le gouvernement rend la vaccination obligatoire aux soignants, n'est-il pas judicieux d'en faire de même pour les enseignants de toutes catégories ?** », nous demande Éric, de Saint-Germain-la-Blanche-Herbe (Calvados). [Ouest-France vous répond.](#)

Deux mois après son annonce par Emmanuel Macron, [l'obligation vaccinale s'applique à tout le système de soins](#), au sens large. Une obligation entrée en vigueur, mercredi 15 septembre, [pour 2,7 millions de professionnels](#) : employés des hôpitaux et des maisons

de retraite, soignants libéraux, aides à domicile, pompiers et ambulanciers. Du côté des enseignants, s'ils sont au contact quotidien des élèves, ils n'ont pas l'obligation d'être vaccinés.

**« À l'inverse des soignants, les enseignants ne sont pas au contact des malades et des personnes fragiles. La question ne se pose pas de la même manière pour les professeurs, ils ne sont pas considérés comme une catégorie prioritaire même s'ils exercent dans un lieu de fort brassage, nous répond Jean-Rémi Girard, président du Snalc (Syndicat national des lycées, collèges, écoles et du supérieur). Certes, nous devons nous protéger, les élèves y compris. Et c'est d'ailleurs pour cette raison que le taux de vaccination chez les enseignants est élevé. »**

**Lire aussi :** [Faut-il un passe sanitaire pour accompagner vos enfants lors de leurs activités extrascolaires ?](#)

Une grève pour l'obligation vaccinale ?

**« Nous ne sommes pas partis pour une obligation vaccinale pour les professeurs »,** affirmait d'ailleurs [Jean-Michel Blanquer](#), vendredi 27 août, au micro de RTL. **« Ceux qui ne sont pas vaccinés sont moins de 10 % »,** justifiait le ministre de l'Éducation nationale promettant qu'ils ne seraient **« pas écartés des classes »**. Et d'ajouter : **« L'objectif, c'est d'arriver à ce que près de 100 % des professeurs soient vaccinés. »**



The image shows a screenshot of a tweet from the account 'RTL France' (@RTLFrance). The tweet text reads: 'La campagne de #vaccination auprès des enseignants : "L'objectif, arriver que près de 100% des professeurs soient vaccinés", @jmblanquer dans #RTLMatin avec @BSportouch'. The tweet includes the RTL France profile picture, a verified badge, and the Twitter bird icon. The text is in a clean, sans-serif font, with hashtags and mentions in blue. The background of the tweet is white, and it is framed by a light blue border.

7:59 AM · 27 août 2021



♥ 38 ⚡ Voir les dernières informations sur le COVID-19 sur Twitter

[Tweetez votre réponse.](#)

Selon *Le Canard Enchaîné*, dans son édition du mercredi 25 août, le président de la République avait évoqué l'obligation vaccinale des enseignants lors d'un Conseil de défense sanitaire à la fin du mois de juillet. Un conseil au cours duquel « **Jean-Michel Blanquer n'a pas voulu entendre parler d'une vaccination obligatoire pour les enseignants. Une telle mesure risquerait, à ses yeux, de déboucher sur un mouvement de grève** ».

**Lire aussi :** [Non, les enseignants ne sont pas soumis au passe sanitaire](#)

« Moins d'un enseignant sur dix déclare ne pas compter se faire vacciner »

[Après une étude d'opinion menée par l'Institut Ipsos](#) pour le ministère de l'Éducation nationale à l'approche de la rentrée scolaire, 78 % des professeurs déclarent avoir reçu les deux doses de vaccin et 87 % ont reçu au moins une dose. Cette étude, établie sur un échantillon représentatif de 500 enseignants de la maternelle au lycée, de l'enseignement public et du privé sous contrat, a été réalisée du 10 au 16 août. « **En comptant les enseignants qui déclarent avoir pris rendez-vous ou comptent le faire, la proportion monte à 89 %, [peut-on lire sur le site du ministère](#). Moins d'un enseignant sur dix déclare ne pas compter se faire vacciner.** »

Sauf contre indication médicale, l'obligation vaccinale s'applique néanmoins aux médecins de l'Éducation nationale, médecins du travail, personnels infirmiers de santé scolaire, aux psychologues de l'Éducation nationale et aux personnels, notamment de secrétariat, exerçant de manière régulière leur activité principale dans les mêmes bureaux ou locaux que les professionnels de santé.

Julie PAIN